

FEDERATION FRANCAISE DE BASKET-BALL

LIGUE DE NORMANDIE

COMITE DEPARTEMENTAL DE L'EURE

**COMPTE RENDU DE LA REUNION DE COMITE DIRECTEUR  
DU 31 Janvier 2020**



Présents : Mme Séverine MENTEC  
Mrs Franck BOUST, Patrick HENRY, Patrick LEVESQUE, Bertrand LOIE,  
Louis Marie MARTIN, Jacques MENANT, Patrice ROMERO, Medhat  
SAMWIL, Gilles VILLAIN

Excusés : Mmes Virginie LOIE, Françoise PELCAR  
Mrs Bruno CHATIRON, Stéphane MONSIRE, Stéphane BENADOUR

Ordre du jour :

- Ouverture par le Président ;
- Retour sur la réunion zone Nord des 22 et 23 Novembre 2019 ;
- Relations avec la Ligue de Normandie ;
- Modification règlement intérieur ; (Patrice)
- Tour des commissions ;
  - Sportive (5x5 – 3x3)
  - Technique
  - Formation
  - Arbitres
- Trésorerie ;
- Questions, informations diverses.

Patrice ROMERO souhaite la bienvenue aux membres présents et renouvelle ses meilleurs vœux de santé et réussite pour 2020.

Il rappelle également que 2020 sera une année électorale pour le Comité Directeur du CD27, mais aussi pour le Comité Directeur de la Ligue.

Il conviendra de trouver des volontaires actifs pour remplacer les sortants du Comité mais surtout sortir les fossoyeurs du basket qui parasitent la Ligue.

L'ordre du jour aborde beaucoup de sujets, certes c'est la vie du Comité, mais il faudra faire le maximum ne pas terminer trop tard.

Patrice ROMERO développe les points suivants :

- ✓ Dans un souci de compléter le Comité Directeur, il est proposé de coopter jusqu'à la fin de la saison Frédérique HEDOUIN qui a souhaité prendre du recul du club d'appartenance et désormais licenciée au Comité.

Un contact sera pris avec l'intéressée en fonction de la réponse du Comité Directeur.

Vote : Avis favorable à l'unanimité.

- ✓ Toujours avec objectif des garder des bénévoles, il est proposé de nommer comme membres bienfaiteurs les élus qui ont pris la décision de ne pas se représenter aux prochaines élections.

En fonction des informations connues, sont proposés :  
Mrs Patrice ROMERO, Patrick LEVESQUE, Jacques MENANT  
Mmes Séverine MENTEC, Françoise PELCAR

Vote : Avis favorable à l'unanimité.

- ✓ En fonction de la disponibilité de la salle de l'ALM l'Assemblée Générale du Comité se déroulera le Samedi 6 Juin 2020.
- ✓ Le Ministère des Sports et la Direction Départementale Jeunesse et Sports Cohésion Sociale mènent actuellement une grande campagne sur l'honorabilité des dirigeants et encadrants dans le domaine associatif.  
Un tableau de suivi a été mis en place par le Comité et les clubs seront sollicités pour renseigner et fournir les pièces demandées.

Nous aurons à nous prononcer sur quelques modifications à apporter sur nos documents.

- ✓ En continuité des directives de la DDJSCS, une action de mise en conformité est en cours pour les entraîneurs salariés qui doivent posséder une carte professionnelle délivrée par le ministère pour pouvoir travailler.

Tous les clubs ont été destinataires des différentes notes officielles et le Comité a mis un place un tableau de suivi.

Les clubs qui ont recours à des salariés qui ne sont pas en règle avec la législation seront informés.

- **Retour sur la réunion de la Zone Nord des 22 et 23 Novembre 2019 à LESQUIN (59) :**

Un peu de flottement dans l'organisation. Confiée à la Ligue de Hauts de France, tout a été prévu pour une organisation à Lesquin, sauf que le Président de la Ligue, principal intéressé n'a pas été prévenu que la réunion avait été souhaitée à Paris.

- ✓ Carrefour d'échange sur la pratique du mini-basket :  
La commission fédérale a constaté que le règlement officiel n'était que rarement appliqué et que cela posait problème.  
Un nouveau règlement est en cours de rédaction avec obligation d'application.

✓ Réunion surprise le vendredi de 22h30 à 0h15 pour explications sur l'organisation du TIC U13 des 3,4 et 5 Janvier 2020.

Contestations du CD27 sur l'organisation qui n'est pas conforme aux directives techniques Nationales, et à l'intégration des dépenses à la charge du CD alors qu'elles doivent être prises en charge pas l'organisateur.

Le rassemblement de zone doit être réservé aux potentiels, or c'est un regroupement de joueurs des sélections départementales qui pour la plupart ne seront jamais sélectionnables dans les équipes Nationales.

✓ Exposé des analyses des travaux réalisés au cours des assises régionales d'octobre 2019 sur la pratique du 5x5.

Projection du PDF transmis par la FFBB.

✓ Exposé sur la démarche de développement du 3x3.

Projection du document PDF transmis par la FFBB.

✓ Exposé sur l'offre et la dématérialisation des licences.

Plusieurs interventions sur le processus de validation des mutations. Corrections à prévoir.

Projection du document PPX transmis par la FFBB.

- **Relations avec la Ligue de Normandie :**

Le moins que l'on puisse dire, c'est extrêmement compliqué.

La première année il y a eu 5 démissions, il aurait pu y en avoir plus mais il fallait bloquer la candidature d'un licencié du CD27.

Depuis le début de la saison 2 nouvelles démissions du Comité Directeur et la démission du secrétaire général de son poste ne font que démontrer l'excellente ambiance au sein de ce groupe.

Depuis toujours j'ai considéré que la commission sportive est la colonne vertébrale de notre système d'organisation du basket.

Une mauvaise gestion Ligue a des conséquences sur le travail de toutes les commissions et des répercussions sur les Comité Départementaux.

Si la saison dernière des conflits sont nés d'une non-application des règlements sportifs particuliers validés par le Comité Directeur, cette saison une parade totalement illégale a été trouvée.

En effet, les règlements sportifs généraux et sportifs particuliers des championnats seniors ont été mis sur le site officiel de la Ligue sans que le Comité Directeur puisse les voter.

Pour les jeunes, c'est encore mieux il n'existe aucun règlement sportifs particuliers. Ce qui a donné lieu à des magouilles pour permettre au club d'un vice-président de faire évoluer une équipe managée par ses fils en championnat ELITE. Proprement scandaleux.

Après l'exposé de la sportive, des propositions seront faites afin de répercuter les frais liés aux dysfonctionnements de la sportive de la Ligue.

- **Modifications règlement intérieur :**

Dans le cadre du dispositif mis en place par le Ministère des Sports, sur l'honorabilité dans le sport et la responsabilité des dirigeants, il est proposé d'apporter des modifications pour inclure les contraintes.

Projection intérieur du règlement avec les modifications surlignées pour une meilleure lecture.

Ajout article 10.1 :

Dans le cadre du dispositif mis en place par le Ministère des Sports, sur l'honorabilité dans le sport et la responsabilité des dirigeants, à toute candidature il devra être joint le bulletin N°3 du casier judiciaire dont la date d'édition sera inférieure à 1 mois. L'absence de ce document exclura obligatoirement la candidature.

Ajout article 10.3 :

« sauf en ce qui concerne le poste médecin »

Ajout article 13.3 :

Il est compétent pour la création d'un poste de salarié s'il est justifié et présente un caractère indispensable.

Ajout article 16 :

Un membre élu au Comité Directeur ne peut revendiquer une place au sein du bureau s'il a fait l'objet d'un dossier disciplinaire pour des faits de violence physique ou verbale. (réf FBI)

Ajout article 19.2 :

Le bureau peut-être mandaté par le Président pour faire office de cellule d'étude des candidatures au poste de salarié.

Toutes candidatures ayant un lien de parenté direct ou indirect avec un membre du Comité Directeur seront automatiquement rejetées.

Vote : Après débats et corrections les textes ci-dessus sont adoptés à l'unanimité.

- **Travaux des commissions :**

Commission Sportive :

U11 féminines : Mise en place de plateaux sur la première partie de la saison puis organisation d'un championnat à compter du 8 février 2020. Finales croisées et matches de classement les 2, 9 et 16 mai 2020.

U18 Féminines : La Commission Régionale Sportive a demandé à certaines équipes engagées en championnat départemental d'intégrer le championnat régional. Les clubs de Pont-Audemer BB et Le Neubourg BC ont accepté cette demande. L'association sportive de l'Evreux AC a déclaré forfait général dans ce championnat.

La commission départementale sportive s'est donc trouvée dans l'obligation de refaire ce championnat en 2 poules de 6 équipes. Les résultats des rencontres déjà jouées ont été conservés.

La Commission Régionale Sportive a fait la même demande à certaines équipes engagées en championnat départemental U17 masculins.  
Le club de VERNON ne souhaitant pas redescendre en championnat départemental, les poules sont restés comme initialement arrêtées.

Le Président de la Commission Départementale Sportive regrette et dénonce les agissements de la Ligue et précise qu'il n'a jamais été informé sous quelle que manière que ce soit des négociations entre la Ligue et les clubs.

Il n'a connaissance d'aucun règlement sportif particulier des championnats régionaux jeunes et il est difficile d'accepter que les équipes soient ou absorbées ou rejetées en cours de nos championnats.

Les plateaux U9 débuteront le 8 février 2020. Au vu du nombre d'équipes engagées, 3 poules de 7 équipes ont été établies.

La 1<sup>ère</sup> phase des championnats U17, U15 et U13 masculins ; U15 et U13 féminins est terminée.

La commission sportive a reçu 2 demandes d'associations sportives souhaitant intégrer le niveau 1 de leur équipe engagée en niveau 2 :

- AS Bosc Roger pour son équipe de U17 masculins
- US Louversey PO pour son équipe de U13 masculins

Cette possibilité n'étant pas clairement écrite dans les règlements particuliers, il est souhaité que le CD donne son avis.

Vote : Proposition acceptée à l'unanimité

Le tirage au sort de la Coupe de l'Eure a été effectué par Julien Lamy, scolaire en stage de découverte entreprise.

Compte rendu Stéphane Monsire pour le 3x3 :

Le 3x3 départemental a vu l'inscription de 15 équipes en U15M (11 clubs) mais pas toutes présentes lors des 2 premières journées.

Il reste 2 journées, le 11 février et le 21 avril en amont du match professionnel de l'ALM Evreux.

En attente de la Ligue pour connaître les dates et organisations précises des dates des finales régionales.

Pas de retour d'inscription en U15F et U18F.

En U17M 1 équipe inscrite (SPN Vernon) qui participera directement à la finale Régionale.

Suite à l'historique des faits dressés par Gilles Villain, il est incontestable que la Commission Régionale Sportive est totalement responsable des dysfonctionnements et de l'ingérence que notre Comité a subit.

Patrice ROMERO propose qu'un courrier soit envoyé au président de la Ligue pour lui manifester le mécontentement de l'ensemble des élus du Comité.

Il propose également que la totalité des frais liés à ces dysfonctionnements et ingérences soient facturés à la Ligue et ce, en application de nos règlements validés par le Comité Directeur.

Dossier Nétreville en U18F, prise en charge du forfait général. Soit 100,00€  
Dossier Pont Audemer en U18F, prise en charge du forfait général. Soit 100,00€  
Dossier Le Neubourg en U18F, prise en charge du forfait général. Soit 100,00€

Dossier Vernon, ES Vallée d'Eure en U17M, prise en charge des travaux de la secrétaire du Comité. Soit 16,49€

Dossier championnat Départemental U18F, prise en charge des travaux de la secrétaire pour annulation et reconstruction d'un nouveau championnat. Soit 82,49€

Total : 398,98€

Le Comité Directeur se prononce à l'unanimité favorable à l'envoi d'une lettre de mécontentement et à la demande de prise en charge des frais.

#### Commission Technique :

- ✓ Le TIC U13 s'est déroulé les 3 – 4 et 5 janvier 2020 à Rouen. Les masculins ont terminés 8<sup>ème</sup> sur 12 et les féminines 7<sup>ème</sup> sur 12.
- ✓ Nos sélections ont progressé au cours de tournoi mais la différence de niveau de jeu avec les sélections des Hauts de France est très prononcée.

En attente du bilan sportif et statistiques qui doivent être fournis par l'organisateur du tournoi.

- ✓ Jean GOMIS propose de faire une détection de la catégorie U12 masculins au cours de la 1<sup>ère</sup> semaine des vacances de février 2020 puis les 8 et 22 mars 2020.
- ✓ 2 détections seront organisées pour les U12 Féminines.
- ✓ Sandra DIJON a contacté Bertrand LOIE pour organiser un match amical contre le Calvados. Elle souhaiterait également organiser un stage commun avec la catégorie U12-U13 féminines.

Dossier suivi par la Commission avant présentation au bureau ou CD.

- ✓ Challenge Benjamins FFBB : La finale départementale se déroulera dimanche 2 février 2020 à Verneuil / Avre.
- ✓ La finale régionale aura lieu le 22 mars 2020, à Bosc Roger.
- ✓ Challenge technique Départemental U13 : le courrier sera envoyé aux clubs. Dans le cas où il n'y aurait que peu de retours, la finale sera annulée.
- ✓ Fête du Mini basket : le club d'Evreux Nétreville BB organisera la fête à 30-31 mai 2020, au gymnase Jean BART.

Une réunion de travail pour la répartition des tâches est à prévoir avec le club d'accueil.

- ✓ Quelques modifications sur la charte de l'entraîneur des sélections départementales sont proposées et adoptées à l'unanimité.

Application dès cette saison en cours pour les rassemblements U12.

### Commission Formation :

Les prochaines dates de formation Arbitres sont arrêtées aux 29 février, 1<sup>er</sup> mars et 26 avril 2020.

### Commission des Officiels :

En raison de l'absence du président de la CDO, Patrick Henry apporte quelques informations :

- Malgré la mise en place de 2 cycles de formations, beaucoup de clubs ne sont pas en règle avec la charte des officiels.
- Suite à l'arrêt d'activité de Philippe Guyomard en tant de répartiteur, Franck Boust a pris la succession.
- Pour éviter les doublons des travaux, des fiches liées aux missions du CD27 ont été établies pour une répartition des tâches entre le président de la CDO et le répartiteur.
- Un rappel a été fait à tous les arbitres des règles à appliquer en cas d'indisponibilités. L'utilisation de FBI doit être prioritaire et qu'en dernier ressort les formulaires en ligne sur le site du Comité peuvent être utilisés et envoyés par mail.
- ✓ Franck Boust précise qu'il a pris ses fonctions début Janvier 2020, qu'il a créé une adresse mail spécifique pour les correspondances avec les arbitres et souhaite que les arbitres l'utilisent en priorité à la place du téléphone.

Le travail reste difficile car trop d'arbitres sont souvent indisponibles.

Patrice ROMERO rappelle que toutes correspondances avec les arbitres doivent se faire par mail avec copies au président du club.

Application de la charte des officiels saison 2018-2019.

Sanctions, 15 clubs pour un montant de 3956,75€

Points passions, 10 clubs pour un montant de 810,55€

Patrice ROMERO signale que malgré les diverses informations diffusées pour l'application du règlement sur les tenues vestimentaires, certains arbitres ne remplissent pas correctement leurs missions, ce qui a pour effet de donner du travail à la Commission Sportive qui se trouve dans l'obligation de traiter des dossiers de sanctions.

Si des arbitres, voire des dirigeants font de l'obstruction à l'application d'un règlement de la FFBB, des demandes de sanctions seront faites auprès des instances disciplinaires.

## Trésorerie :

Le budget validé à 212600 Euros est arrêté à la date du 31 janvier 2020 comme suit :

Produits 164 899,59€	soit 77.56%
Charges 135 707,75	soit 63.83%

Pas de difficultés majeures, quelques factures en attente, d'où le différentiel produits/charges.

Lors du dernier Comité Directeur il a été évoqué la fermeture des deux agences de la Société Générale implantée sur le quartier de la Madeleine.

Les comptes du Comité sont désormais gérés en centre-ville. Outre les problèmes de stationnement pour le dépôt des chèques il n'existe aucune convivialité.

Le gestionnaire des comptes est inconnu, tout est géré par un accueil visiblement débordé.

Même si désormais beaucoup de clubs règlent leurs factures par virements, certains continuent à payer par chèque en raison des frais bancaire liés aux virements.

Il est proposé de procéder à l'ouverture d'un compte dans une banque de proximité.

Après débat il est accepté de se rapprocher de 2 banques implantées rue Jean Moulin.

Le Président et le Trésorier sont mandatés pour effectuer toutes les démarches pour l'ouverture d'un compte courant.

### • Questions et informations diverses :

- Malgré un accord en première intention, Medhat s'est trouvé indisponible pour assister à la réunion spécifique sur les salles et terrains qui se déroulait dans le cadre des assises en Octobre 2019. Son remplacement sur une demi-journée n'a pas été accepté par la FFBB. Dommage, car il devait être distribué tout le matériel de contrôle pour faire le travail.
- Dans le cadre d'une aide de la FFBB pour l'achat d'un matériel pédagogique, le CD a déposé un dossier pour l'achat d'un vidéo projecteur. Une aide de 350€ doit être accordée sur un montant de 635€.
- Dans le cadre de la dématérialisation des licences, la FFBB a demandé le nom d'un référent pour participer aux stages de formations et audio conférences. Séverine a accepté cette mission qui entrera dans le cadre de son temps de travail. Une audio conférence est programmée le 11 Février 2020 de 19h30 à 21h00 et une réunion le samedi 7 Mars 2020 dans le cadre des travaux de la zone Nord.



- Le mercredi 5 Février 2020, la FFBB remettra le label Ecole Française de Mini Basket au SPN Vernon.  
Le CD sera représenté par Patrice ROMERO.
- La FFBB a informé le Comité de deux manifestations organisées par l'UNSS à Evreux du 31 Mars au 3 Avril 2020 et à Pont-Audemer du 4 Mai au 7 Mai 2020 et nous demande de mettre à disposition de l'organisation un cadre formateur arbitre.  
Les encadrants formateurs du Comité sont bénévoles et assurent leurs missions en dehors de leurs heures de travail c'est-à-dire le soir ou en week-end.  
Depuis de nombreuses années, le Comité mène des actions avec l'UNSS et savent où nous trouver en cas de besoin.
- Le plan de réhabilitation du Comité a été finalisé.  
Un état descriptif des travaux à réaliser avec plusieurs options a été fait et le tout a été transmis à la société Treuil pour obtenir un premier devis global avant de travailler sur les choix pour un projet définitif.

Les plans sont projetés sur écran et après explications, chacun est invité à faire suivre les noms des sociétés tout corps de métiers pour demande de devis.

- L'ALM basket a formulé une demande pour pouvoir stationner dans l'enceinte du Comité 2 minibus.  
La négociation d'achat étant liée à une possibilité de stationnement sécurisé, un accord de principe a été donné.  
En contrepartie, les véhicules pourraient être mis à disposition du Comité pour le déplacement des sélections pendant les vacances scolaires.  
Dossier à suivre avec convention à rédiger.
- L'ordinateur de 2012 de Séverine commençait à donner des signes de fatigue mais surtout avait de plus en plus de bug en raison de l'utilisation de la suite office et office 365 pour se connecter à e-ffbb.  
Le devis Desk, n'a pas été retenu et l'achat s'est fait chez le fournisseur habituel Dell.  
La commande a été extrêmement compliquée, probablement en raison des diverses grèves ici ou là.

Pas de question diverse, le Président remercie les participants qui sont invités à partager la galette des rois.

L'ordre du jour est épuisé, la séance est levée à 24h00.



Patrice ROMERO  
Président du CD27



Séverine MENTEC  
Secrétaire Générale